

Gouvernance sécuritaire à l'épreuve des carnages de Beni (Nord-Kivu) : Réflexions sur les faits de violence dans un Etat contesté

Par Félicien MUSENGE LUKOMBA
Chercheur en Science Politique

Mots clés : Etat contesté, gouvernance sécuritaire, groupes armés, mouvements sociaux, violence politique

Résumé

L'étude engage un débat sur l'échec de la gouvernance sécuritaire de l'Etat congolais face aux carnages perpétrés à Beni, province du Nord-Kivu. « *Faut-il fonder l'Etat sur le cendre d'incertitude sécuritaire itérative ?* ». Telle est la réalité observée dans cette partie du territoire congolais où l'emprise de la mobilisation identitaire reste consécutive au *triste sort marginal* d'un peuple submergé et abandonné par son institution princeps (l'Etat), incapable de lui assurer la sécurité et le laisse croupir dans la dynamique orpheline. Cette impuissance de l'Etat suscite un sentiment de frustration qui pousse la communauté locale à s'inscrire dans la logique d'auto-prise en charge sécuritaire par voie de la violence ; une pratique qui renforce la contestation du pouvoir d'un Etat débordé.

ABSTRACT: This study raises a debate on the failure of the Congolese state's security governance relative to the slaughters taking place in Beni, Nord-Kivu province. "*Should the state be founded on the ashes of a recurring security uncertainty?*". That is the reality experienced in this part of the Congolese territory where the hold of an identity based mobilization results from the sad and marginal fate of a people which is abandoned by its public authorities who are unable to assure its security and lets it stagnate in a orphan dynamics. The state's powerlessness causes frustration feelings which incite the local community to resort to a violent self-defense reaction a practice which denotes the dialectics of a snowed under state whose power is questioned by its own people that it claims to protect, which is unable to assure its responsibilities and whose assizes.

Key words: contested state, security governance, armed groups, social movements, political violence.

Date of Submission: 20-11-2017

Date of acceptance: 11-12-2017

I. INTRODUCTION

La gouvernance sécuritaire à l'épreuve des carnages perpétrés à Beni¹ est au centre de ce débat qui peaufine les faits contemporains de la violence récurrente dans la partie Nord de la province du Nord-Kivu, en République Démocratique du Congo. En effet, la sécurité des personnes et des biens demeure dès lors, la mission régaliennne de chaque Etat et lui confère, par conséquent, la jouissance de « privilège du monopole de contrainte physique légitime² » à partir duquel, il est sensé imposer son autorité. Philippe Braud estime, quant à ce, que le pouvoir politique a toujours eu la préoccupation de faire régner l'ordre ou, plus exactement, un certain ordre. Cela signifie, d'abord, qu'il se préoccupe de la sécurité physique des citoyens, ces biens les plus précieux sans lesquels la jouissance des autres biens reste vaine³.

Nonobstant cette mission, bien des Etats sombrent dans le chaos de la gouvernance sécuritaire et sont souvent pris en otage par sabotage des acteurs récalcitrants, auteurs des atrocités d'attaques par surprise aux paisibles citoyens. C'est entre autres, le cas de la République Démocratique du Congo où sa population se voit subir à Beni, du jour au lendemain, des massacres accablants, essentiellement aux *armes blanches*,⁴ perpétrés

¹ Le concept « Beni » a une grande extension expliquant à la fois la réalité de Beni ville et Beni territoire ; deux entités distinctes dont la première ayant le statut d'une entité territoriale décentralisée et la seconde se rapporte à une entité déconcentrée. Lire pour plus de détails : Loi organique n° 08/016 du 07 octobre 2008 portant composition, organisation et fonctionnement des Entités Territoriales Décentralisées et leurs rapports avec l'Etat et les Provinces.

² Max WEBER, *Économie et Société*, Plon, Paris, 1971, p. 99.

³ Philippe BRAUD, *Sociologie Politique*, 10^{ème} éd., Paris, LDGJ, 2011, p. 218.

⁴ Les outils en arme blanche les plus souvent utilisés sont la machette, la hache, le couteau, le marteau et la houe.

par une nébuleuse des forces armées sous l'égide des présumés « ADF »⁵ dont les civils sont les principales victimes ; alors que cette zone opérationnelle regorge un dispositif militaire d'un armada des éléments des Forces régulières, soutenus par celles de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation au Congo (MONUSCO), par respect du principe d'« obligation de protection »⁶.

Cet état de fait suscite un regard particulier sur les conséquences sécuritaires de l'incapacité de l'Etat congolais de dissuader les forces dites « négatives », opérant constamment à Beni, malgré l'aide des forces onusiennes. Son hypothèse repose sur un malaise constaté et justifié par cette perpétuation de la violence dans la zone, entre octobre 2014 et décembre 2016. Cette incapacité remet en cause le sens même de l'Etat au Congo Démocratique dont la fenêtre de sortie de crise reste, pour de nombreux observateurs, incertaine dans la pratique d'une réelle politique sécuritaire ; une déchéance d'un *Etat débordé* qui accorde parfois le libre champ à la justice populaire des sujets abandonnés à leur triste sort.

L'objectif poursuivi dans ce débat vise à dégager la responsabilité de l'Etat congolais dans la perpétuation des violences sur cet espace géopolitique du Mont Rwenzori où l'Etat apparaît submergé par une multitude des lignes de fractures, localisées à la jonction de grands ensembles géopolitiques et géoethniques antagonistes dont l'espace territorial sert de cadre à une série d'affrontements multiséculaires et multidimensionnels où prolifère une extrême variété de logiques conflictuelles et une multitude d'acteurs en compétition (lutte armée, milices partisans, bandes plus ou moins incontrôlées, réseaux transnationaux, groupes d'autodéfense spontanés, armée régulière nationale, force de la MONUSCO). Son intérêt réside dans la lecture rationnelle d'un inventaire d'actions incarnant la résilience des massacres dont les responsabilités reposent sur les présomptions d'acteurs, teintées des intérêts à priori.

Cette vision holistique mobilise un décloisonnement d'approches explicatives intégrant à la fois la dynamique contingente, sociologie politique, l'ethnographie, la géopolitique et la géostratégie ; assises sur des techniques documentaires, d'entretien non structuré, mais aussi sur l'observation rigoureuse des faits empiriques en vue de décrypter et interpréter les informations relatives aux événements et actes qui forment un continuum marquant le paysage sociopolitique et idéologique de Beni. Pour y parvenir, elle se focalise en premier lieu, sur un regard radioscopique d'actions « fragmégrationnelles »⁷ de ces carnages avant de saisir en second lieu, la portée réelle de la dynamique contingente des carnages perpétrés à Beni, comprise comme preuve de la *fragilité de l'Etat congolais*⁸ au *pouvoir contesté*⁹.

II. RADIOSCOPIE D' ACTIONS « FRAGMEGRATIONNELLES » DES CARNAGES DE BENI

Concept à multiples facettes dans bien des disciplines scientifiques, la « radioscopie » est employée, dans cette réflexion, pour traduire l'image antagonique de la dynamique conflictualiste qui caractérise les rapports entre le pouvoir public congolais, la MONUSCO et la population de Beni. Cette conflictualité résulte du paradoxe du désir au désespoir de vivre ; traduisant ainsi un désir de survie, étouffé par la peur du désespoir et l'agitation d'incertitude d'une vie vouée à la merci des massacres, suite à l'impuissance d'un régime, incapable de défendre et sécuriser une population abandonnée dans les périmètres de la violence, gage de la *référence standard de la pratique des Etats*¹⁰ ; pendant que le développement de celui-ci ne peut se concevoir que dans un environnement sécuritaire stable.¹¹

En surimpression des images de sang, il y a plus de deux ans que les résidants de Beni vivent dans l'incertitude entre la vie et la mort, dont ces carnages interpellent tout esprit lucide. Ils couvrent la frange du

⁵ L'enquête préliminaire du Congo Research Group indique que la responsabilité des massacres ne peut pas être attribuée seulement aux ADF. Pour besoin d'approfondissement, lire avec intérêt : « Qui sont les tueurs de Beni ? », in *Congo Research group*, Rapport d'enquête n°1, Mars 2016.

⁶ Paul D. WILLIAMS, « Renforcer la protection des civils dans les opérations de maintien de la paix : regard sur l'Afrique », in *Le Centre d'études stratégiques de l'Afrique*, Washington D.C., National Defense University Press, Septembre 2010, p.1.

⁷ Lire pour des plus amples détails : Modeste Paulin MBA TALLA, *Emergence, « fragmégration » et perpétuation des rébellions au Congo-RDC (1990-2010). Une politologie des groupes armés*, thèse de doctorat soutenue l'École d'Etudes Politiques, Université d'Ottawa, Canada, 2012, pp. 30-31.

⁸ Lire avec intérêt : Jean Marc CHÂTAIGNET et Hervé MAGRO (sous Dir.), *Etats et sociétés fragiles. Entre conflits, reconstruction et développement*, Paris, Karthala, 2007.

⁹ Pour besoin d'approfondissement, lire avec intérêt Marc NOUSCHI, *Lexique de géopolitique*, Paris, Armand Colin, 1998, p.11.

¹⁰ Hervé COUTAU-BEGARIE, *Traité de stratégie*, 6^{ème} éd., Paris, Economica, 2008, p. 48

¹¹ Jean-Jacques WONDO OMANYUNDU, *Les armées au Congo-Kinshasa. Radioscopie de la Force Publique aux FARDC : Enjeuc et défi de la refondation d'une armée nationale et républicaine*, Saint-Légier (Suisse), Monde nouveau / Afrique nouvelle, 2013, p. 4.

territoire de Beni, considéré ici comme le couloir de la mort d'une « zone grise »¹² fréquentée et contrôlée par les ADF. Au début, cette série de massacres visait des villages enclavés, disséminés dans le parc national des Virunga, surplombant le Mont Ruwenzori, bastion de la rébellion ougandaise. Mais depuis octobre 2014, elle s'était étendue dans la partie Nord du territoire de Beni, zone qui englobe les localités urbaines et rurales d'un espace, allant de Beni-ville à la limite du territoire entre Beni et Ituri.

Figure 1 : Localisation de la zone grise



Source : Rapport d'enquête n°1, publié par Congo Research Group, mars 2016, p. 6.

Au regard de la complexité des faits, il est difficile d'établir avec exactitude le nombre de morts enregistrés dans cette tragédie, suite à la fluctuation des événements dont les chiffres varient suivant le rythme des faits. Sans compter le nombre des disparus, rescapés et villages incendiés, au-delà d'autres effets collatéraux engendrant les pertes en vies humaines, le rapport des organisations de la société civile locale du 14 mai 2016, fait état de « plus de 1116 personnes tuées sauvagement entre octobre 2014 et mai 2016, soit une moyenne de 60 morts par mois »¹³. Mais la communauté *Yira*, réunie sous *Kyaghanda – Yira, Obughuma bw'aba Yira*¹⁴ le 2 octobre 2016, parle de plusieurs milliers de morts estimés à plus de 2500 victimes, majoritairement filles et fils

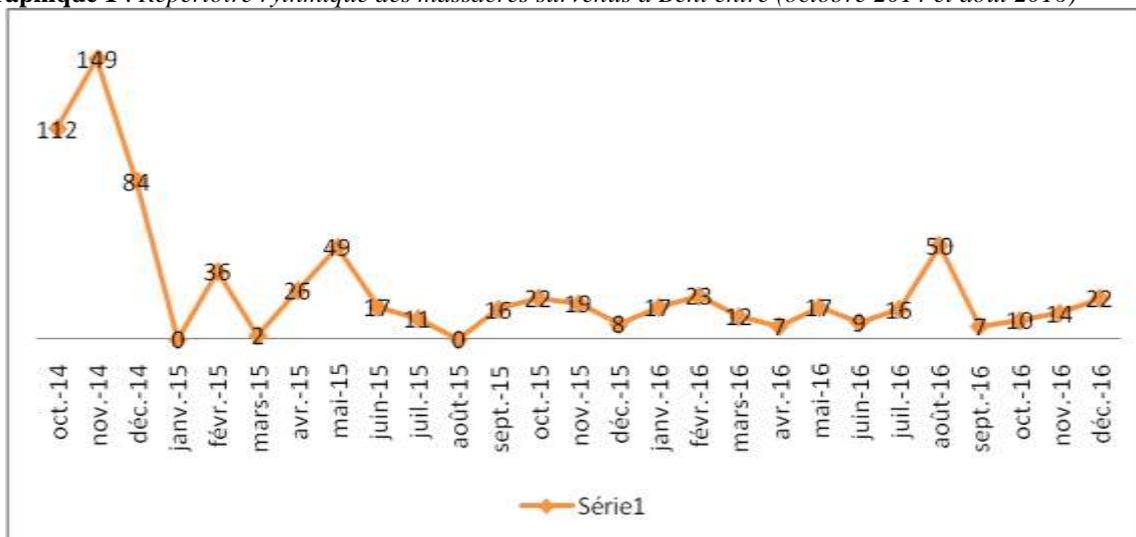
¹² Pour plus d'éclaircissement, lire : François GRUNEWALD et Laurence TESSIER, « Zones grises, crises durables, conflits oubliés : les défis humanitaires », in *RICR*, n°842, Juin 2001 Vol. 83, p. 324.

¹³ Conseil des Résistants Congolais (C.R.C), « RD Congo - Beni : Près de 100 morts en moins de 5 mois, une horreur qui n'émeut presque personne », in *Jeune Afrique*, disponible sur <http://www.jeuneafrique.com>, consulté le 30/09/2016

¹⁴ *Kyaghanda Yira, Obughuma bw'aba Yira* : Une expression qui se traduit en « Barza de la communauté *Yira*, une incarnation de son unité identitaire.

de la communauté *Yira*, soit une moyenne de plus de 3 personnes par jour pendant deux ans¹⁵ ; d'autres évoque le chiffre de plus de 1300 morts et plus de 1000 personnes portées disparues, estimé en novembre 2016¹⁶. Sans prétention de donner une statistique fiable sur l'état des lieux de ces carnages, graphique ci-après est une illustration qui résume mieux la variation de la situation radioscopique du drame susceptible d'entretenir des probabilités d'accrochages entre la communauté locale, le pouvoir d'Etat et la Monusco.

Graphique 1 : Répertoire rythmique des massacres survenus à Beni entre (octobre 2014 et août 2016)



Source : Les chiffres contenus dans ce graphique sont tirés de différents rapports de l'ASADHO 2015 et d'autres structures indépendantes tant de la société civile, des presses que des chercheurs¹⁷

¹⁵ Kyaghanda Forum, «La communauté *Yira* réclame que les massacres de Beni soient déclarés comme génocide », disponible sur <http://benilubero.com>, consulté le 07/01/2017.

¹⁶ Génocide des YIRA (Nandes), « Massacres de Beni : La communauté *Yira* (Nande) prouve au Conseil de Sécurité de l'ONU que Kinshasa est complice et la Monusco incapable... Il faut une enquête internationale et un tribunal spécial! », déjà cité.

¹⁷ Pour plus d'informations à ce sujet, consulter :

- Rapports mensuels de monitorings sur les violations des droits de l'homme à Beni de 2013 à 2016.
- Rapport d'enquête n°1, du Groupe d'Étude sur le Congo intitulé « Qui sont les tueurs de Beni ? », Mars 2016.
- Observateurs, « les massacres de Beni illustrés par des images... d'autres pays africains », disponible sur <http://observers.france24.com>, consulté le 19/09/2016
- « RDC : Beni, territoire martyr », in *Kongo time*, disponible sur <http://afrique.kongotimes.info>, consulté le 19/09/2016
- Webmaster, « Le massacre des congolaise en image horribles », in *Vie Nationale*, disponible sur <http://benilubero.com>, consulté le 19/09/2016
- Congo Actualité, « Massacres de Beni : vers l'identification de vrais responsables », disponible sur <http://www.paceperilcongo.it>, consulté le 19/09/2016
- Tribune Franco-Rwandaise, « Nouveau massacre des populations civiles : état-beni-afd-nalu-adf », disponible sur <http://www.rfi.fr/afrique/20160814-rdc> consulté le 19/09/2016
- Conseil des Résistants Congolais (C.R.C), site déjà consulté
- Radio Okapi, « Beni : 3 morts dans les manifestations contre les massacres », disponible sur <http://www.radiookapi.net/2016/08/18>, consulté le 30/09/2016
- La Tempête de Tropicque, « Nouveau massacre à Beni, la population en colère », disponible sur <http://7sur7.cd/new/nouveau-massacre-a-beni-la-population-en-colere/>, consulté le 29/09/2016
- FLASH ACTU, « RDC : nouveau massacre à Beni », in *Le FIGARO*, disponible sur <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2016/08/15>, consulté le 30/09/2016
- BLO, « Nouveau carnage à Beni : le voile est levé, l'ennemi est à l'intérieur de l'armée », in *Génocide des YIRA (Nandes)*, disponible sur <http://benilubero.com>, consulté le 07/01/2017
- BLO (Les Dépêches), « La ville de Beni devient la cible privilégiée des attaques des faux ADF. Encore plusieurs morts ce weekend », in *Génocide des YIRA (Nandes)*, disponible sur <http://benilubero.com>, consulté le 07/01/2017

Comme le montre ce graphique, la comptabilité des personnes tuées dans les carnages de Beni, entre octobre 2014 et décembre 2016 fait état de 755 morts. Point n'est besoin d'une observation profonde de la figure ci-dessus pour constater qu'à l'exception des mois de janvier et d'août 2015, il ne s'est passé un mois sans que l'on assiste à une série des pertes en vies humaines dont la moyenne avoisine vingt-huit personnes massacrées ; sans compter des cas de disparus, des enlèvements et d'autres morts occasionnés par ces événements ; tels que les déplacements massifs de la population, les maladies épidémiques et conjoncturelles, etc. Cet état des choses alimente un sentiment de vulnérabilité et de maltraitance ; et fait acquérir la qualité de victime aux familles massacrées, liant tout ressortissant de Beni dont son lendemain demeure incertain. Ainsi comprise, la reconnaissance de ce statut et son impact politique ne dépendent pas rigoureusement de cette intensité des souffrances endurées, mais du degré de leur vulnérabilité et de l'empathie qu'elles suscitent sur la base de solidarités culturelles.¹⁸ Car tel que le souligne Phidias Ahadi Senge, ce sont les agents culturels qui produisent et reproduisent le vécu d'un peuple.¹⁹

Avec cette allure d'insécurité permanente, et face à l'impuissance de l'Etat congolais d'arrêter ces atrocités et garantir une vie paisible de ses citoyens dans son espace territorial de Beni, il se construit dans l'imaginaire populaire, une espèce de peur panique due au désespoir d'une population massacrée devant ses prétendus protecteurs et, le plus souvent après alerte des forces régulières (l'armée congolaise et les contingents onusiens), comme en témoignent des sources concordantes, certains officiels et indépendants, voire les militaires.²⁰ La population locale ne comprend pas comment peut-elle être massacrée dans les périmètres de positions militaires, après que ces forces sensées la protéger soient régulièrement prévenues de ces tueries, mais en vain.

Cette sourde oreille fait que ces forces sont parfois accusées de passivité, d'indifférence, voire de complicité, faute de diligence d'anticipation des événements après l'alerte de la population ; et cela, dans le souci d'empêcher l'ennemi de parvenir à commettre ces atrocités avec ténacité. Ce genre d'attitudes sont souvent qualifiées, sous d'autres cieux, d'une *stratégie du pourrissement*²¹ adoptée par l'Etat congolais pour aménager, implicitement ou explicitement, ces carnages à répétition ; fort de son incapacité d'intervention ponctuelle ou par mauvaise foi, à en croire la communauté *Yira*²². C'est dans ce contexte qu'une vieille dame, affligée de colère, s'était permise de gronder sur un général Jean Baillaud de la MONUSCO, qui venait présenter les condoléances aux habitants en détresse, et lui dire : « *On est en train de se faire tuer sous les yeux de notre "protecteur" et on ne voit pas leurs actions* ». ²³

La cacophonie autour de cette situation laisse mijoter de graves blessures internes dans les chefs de la communauté *Yira*, supposée être de potentielles victimes de ces carnages. Cela entretient, par conséquent, d'animosité et d'indifférence à l'égard aussi bien des Forces armées congolaises qu'aux contingents de la MONUSCO. L'accumulation des tensions entre ces forces et la communauté locale alimente, certes, les creusets de la violence et raffermi, par le fait même, la matrice identitaire des communautés massacrées ; comme l'avait

-
- BLO, « Déclaration de la-communauté *Yira* (nande) à Kirumba du 04 au 05 novembre 2016 », in *Kyaghanda Forum*, disponible sur <http://benilubero.com>, mis en ligne le 19 novembre 2016, consulté le 07/01/2017
 - BLO, « Massacres de Beni : La communauté *Yira* (Nande) prouve au Conseil de Sécurité de l'ONU que Kinshasa est complice et la Monusco incapable... Il faut une enquête internationale et un tribunal spécial! », in *Génocide des YIRA (Nandes)*, disponible sur <http://benilubero.com>, consulté Mercredi, 11/01/2017

¹⁸ Luc BOLTANSKI, *La souffrance en distance*, Paris, A.- M. Métailié, 1993, p. 241.

¹⁹ Phidias AHADI SENGE, « A propos de la remise de la culture au cœur du développement de la République Démocratique du Congo: scruter le rôle de l'acteur politique et de l'agent culturel », in *International Journal of Innovation and Scientific Research*, N°1, vol. 32, 2017, p. 124, disponible sur <http://www.ijisr-issr-journals.org>

²⁰ Lire à ce sujet : « Au Congo, l'incroyable impuissance des soldats de l'ONU devant les massacres de villageois », in *Le Monde Afrique*, disponible sur <http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/07/01.html>, consulté le 29/09/2016

²¹ Une stratégie attribuée au pouvoir de Kabila qui consiste à un « laisser faire » des événements et jouer de son temps en espérant une solution miracle ou une dégradation de la situation pour aboutir à un « fait accompli » relevant soit d'un aveu d'impuissance de l'Etat congolais, soit d'une ferme volonté d'anéantir la matrice identitaire « *Yira* », ressource politique potentielle de l'opposant Mbusa Nyamwisi, réfugié en Ouganda. à en croire cette communauté.

²² Les *Yira* s'identifient par le personnage mythique Kayira Makaka, partageant la même langue et la même culture, comme les juifs par Abraham, un personnage légendaire de la bible. Lire pour approfondissement : Christian KAHINDO MUKE, *La nation Yira*, Butembo, éd. ISEAB, 2012, pp. 15 ; 18.

²³ Le monde Afrique, site déjà cité.

si bien souligné Philippe Braud lorsqu'il énonce que « violence peut renforcer la cohésion du groupe qui se sent menacée par son existence. Selon que l'un ou l'autre groupe est attaqué, il s'observe une vertu de rassemblement en un large consensus [...] ; et la virtualité de la violence demeure au cœur des comportements sociaux ».²⁴

Comparé à la situation de Beni, il s'établit, certes, un consensus tacite ou exprès, de rassemblement identitaire *Yira* autour de la souffrance collectivement ressentie par ce corps ethnique qui estime être prise pour ciblé de cette flambée de violence. Cet acte qui dénote, à ses yeux, d'une humiliation et consacre l'entrave du développement de son territoire dont ces infarctus hypothèquent l'avenir de sa communauté. Pareille vision prédispose la communauté à répondre à tout appel à la mobilisation identitaire lancé par n'importe quel entrepreneur ethnique *Yira*, soucieux de la défense de sa matrice identitaire et ripostant contre les massacres de ses frères et la protection de la « terre ancestrale », au-delà d'une simple exhortation de l'Etat congolais à la fameuse unité nationale.

Il fallait attendre le carnage perpétré dans les faubourgs de la ville Beni entre 13 et 14 août 2016 pour venir renforcer la prise de conscience identitaire de la communauté *Yira* dont ses jeunes se sont mobilisés comme un seul homme et s'engager dans la traque des ADF. C'est dans ce contexte que certains ont créé un groupe armé *Mai-Mai*, identifié à la secte politico-religieuse « Corps du Christ »²⁵, réunissant les fils du terroir *Yira* dont la mission principale serait de poursuivre les assaillants dans leurs campements sans avis du pouvoir public congolais ; comme cela fut fait par les « Raiya mutomboki »²⁶ dans le territoire de Shabunda au Sud-Kivu. Ce genre de mobilisation tous azimutes résulte du triste sort marginal autour duquel se reconnaît un peuple subjugué et abandonné par son estimé protecteur d'espoir de vie et jeté dans la dynamique orpheline. Ce qui suscite l'interpellation de la communauté marginalisée jusqu'à un éveil de conscience collective pour briser la peur et céder la place à un déterminisme acclimaté d'auto prise en charge de son destin identitaire. Fraternel Amuri a observé ce genre des velléités dans une étude sur la milicianisation des mouvements *Mai-Mai* au Maniema où il a constaté qu'un Etat réputé démissionnaire et donc incapable de remplir ses missions régaliennes, se voit relégué en seconde zone pour céder la place à l'auto-prise en charge de la population, notamment en matière de sécurité et de participation politique par la violence qu'incarnent les milices soit d'autodéfense, soit de résistance contre des forces (généralement armées) menaçant leurs intérêts et ce, quel que soit le domaine de la vie.²⁷

III. DYNAMIQUE CONTINGENTE DES CARNAGES DE BENI : UN DEFI AU ROLE REGALIEN DE L'ETAT CONGOLAIS DANS UN CONTEXTE DU POUVOIR CONTESTE

Deux perceptions des faits dominant l'analyse de la guerre à l'Est de la R.D Congo. Certains la perçoivent comme une situation commanditée par des puissances extérieures pour se tailler un espace politique et économique et étendre leur influence géostratégique. Cela a été énoncé par Human Rights Watch dans son rapport sur les violences ethniques en Ituri en 2003 affirmant que « la guerre au Congo – Kinshasa est internationale et non locale ».²⁸ Mais, Hélène Morvan estime que « cette guerre n'est pas seulement internationale, elle est aussi locale ».²⁹ Locale et/ou internationale soit – elle, toute guerre engage la responsabilité de son Etat dont la mission primordiale reste la protection de ses citoyens contre toute attaque d'où qu'elle vienne. C'est dans cette perspective qu'il importe d'apprécier la responsabilité de l'Etat congolais face aux carnages récurrents à Beni par rapport à sa mission régalienne.

En effet, il y a plus de deux ans que Beni est sous le choc des atrocités meurtrières de la nébuleuse AFD ; regorgeant ainsi une pluralité d'acteurs mobilisés dans une violence asymétrique. Inscrite dans la logique de l'environnement sociopolitique et sécuritaire du Nord-Kivu, les carnages de Beni laissent les esprits dans une perplexité permanente, quant à la capacité du pouvoir public d'assumer correctement son rôle traditionnel et

²⁴ Philippe Braud, *Sociologie politique*, 8^{ème} éd., Paris, L.G.D.J, 2006, pp. 425-235

²⁵ Radio Okapi, disponible sur <http://www.radiookapi.net/2016/10/25>, consulté le 02/11/2016

²⁶ Les Raiya mutomboki constituent un groupe d'autodéfense populaire composé des vaillants de la communauté Lega qui se sont brutalement engagés dans la guerre contre les FDLR après échecs répétés du gouvernement et ont finalement reçu à les expulser de leur territoire et libérer cet espace estimé « ancestral ».

²⁷ Lire à ce propos : Fraternel Divin AMURI MISAKO, *Les Milices Mai-Mai au Maniema (Août 1998 - Juin 2003) : Un Mode d’Affirmation politique des Masses rurales ?*, Mémoire de DES (inédit), FSSAP, UNIKIS, 2008, p. 1.

²⁸ Human Rights Watch, « Ituri: “Covered in blood”, Ethnically Targeted Violence in Northeastern DR Congo », Report, Vol. 15, n°. 11. July 2003

²⁹ Hélène MORVAN, *Réinventer le quotidien la cohabitation des populations civiles et des combattants mai-mai au Kivu. Analyse d'enquêtes menées à Bunyakiri, Sud-Kivu en République Démocratique du Congo, de janvier à mai 2003*, Suède, Life & Peace Institute, 2005, p.15

garantir la sécurité de ses citoyens et de leurs biens. Il s'observe, par contre, une mollesse aux cris d'alarme de la population locale ; une attitude qui laisse sombrer le flou sur le rôle de l'Etat congolais dans le phénomène ADF, face à ses responsabilités régaliennes, à partir de laquelle se fonde la garantie sécuritaire de la population. Car depuis le déclenchement de cette guerre, les habitants de la contrée sont quotidiennement exposés aux massacres de tout genre, qu'ils ne savent pas à quelle Saint se vouer pour espérer à sa vie. Malgré leur coopération avec les forces régulières, comme l'exige le régime en place, la situation tourne toujours à mal contre cette population prise en otage, aussi bien par les forces régulières que par les assaillants.

Faible de son état, elle est souvent prise pour cible d'attaque par les présumés ADF pour deux raisons majeures : non seulement qu'elle subisse les représailles pour avoir trahi ces assaillants, avec les dénonciations aux forces régulières ; ces tueurs veulent aussi prouver au gouvernement congolais et à la face du monde leur capacité de nuisance et de défiance à l'armée congolaise et aux forces onusiennes. Incapables de lier ces apparences théoriques à la pratique guerrière, les forces régulières se contentent d'exhiber à titre symbolique, leur arsenal impressionnant et d'exceller à des déclarations officielles criant à une victoire légendaire qui présage un lendemain meilleur, hélas, souvent mis à l'épreuve d'échec de protection des civils. Nouées dans l'apparence et le semblant de puissance, l'Etat congolais prouve son impuissance d'assurer la sécurité des civils et la MONUSCO reste incapable de matérialiser l'application de son mandat sur le sol congolais, tel que lui confié par la résolution 1856³⁰ du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Devant cette faillite de l'Etat, l'action du gouvernement est tournée vers la recherche des boucs émissaires, face à une population désemparée. Place est alors aux jeux d'inculpation et des regrets. Tantôt les officiels congolais incriminent les leaders politiques de la communauté *Yira*, dont le député national Mbusa Nyamwisi, en exil politique, serait le porte étendard ; tantôt ils qualifient ces événements d'actions terroristes imputables aux ADF. Mais, une chose restant certaine est que, les forces congolaises comme la MONUSCO sont toutes conscientes de leur impuissance dans les actions qu'elles mènent. Écœurés de la situation, les militaires comme les officiels dévoilent parfois leur résignation face à cette inefficacité et déplorent le déficit stratégique à travers multiples déclarations. On pouvait par exemple entendre des bouches des militaires qui déclarent, sans complexe : « *Nous savions que l'ennemi était là, mais nous n'avons pas réagi assez vite* ». Désespérés du manque de résultats dans les opérations menées, certains contingents regrettent et murmurent : « *Si l'on avait une patrouille avec des chiens, on les aurait arrêtés en quelques heures. Ces types restent à trois kilomètres dans la forêt. Et on ne les poursuit jamais* ». ³¹

Devant une situation chaotique, un général de la MONUSCO avait bien avoué en ces termes : « nous ne sommes pas prêts. Mais c'est compliqué, cette milice sait parfaitement semer le trouble. Elle arrive à contrôler le terrain avec un groupe de soldats restreint. La puissance de frappe des forces de l'ONU n'est pourtant pas encore venue à bout de cet ennemi ». Le problème ne vient pas uniquement des contingents, affirme une autre source militaire. La volonté de règlement du conflit n'est pas forte et cela commence au niveau politique. L'efficacité militaire est d'abord politique. Les pays contributeurs sont rémunérés par les Nations unies pour le service rendu, selon le poids de leurs contingents militaires sur place. C'est de l'argent qui rentre dans leurs caisses et cela leur procure un bénéfice. C'est donc une incitation à ce que la situation perdure. ³²

Ce langage yoyo dénote un aveu d'impuissance aussi bien de l'Etat congolais que de la MONUSCO et qui laisse paraître, dans le chef de la communauté locale, l'idée d'une complicité tacite du gouvernement dans cette perpétuation de la violence. Une enquête menée par un chercheur du Groupe indépendant d'étude sur le Congo (GEC) avait déjà observé ce refus d'anticipation dans les interventions des forces régulières, pour empêcher les assaillants de passer aisément à l'action ; attitude qu'il a qualifié d'« *implication passive* » dans les massacres. ³³ Ce comportement ne ménage aucune excuse et demeure incompréhensible aux yeux de la communauté *Yira*. Ce qui la poussant ainsi à s'engager dans le champ de la violence contre l'Etat et la MONUSCO, preuve de sa résignation et méfiance vis-à-vis de ces forces régulières, cachées derrière la mission mythique de « protection des civiles », oubliant que la performance d'un Etat, telle que souligne Tom de

³⁰ Cette résolution a confiée à la MONUC la mission de protection des civils, du personnel humanitaire et des installations des Nations-Unies ainsi que le désarmement et la démobilisation des groupes armés étrangers et congolais et la surveillance des moyens dont ils disposent. Lire à ce sujet la Résolution 1856 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, 2008.

³¹ THERESE DI CAMPO, « Au Congo, l'incroyable impuissance des soldats de l'ONU devant les massacres de villageois », disponible sur <http://www.lemonde.fr>, consulté le 11/01/2017.

³² Ibid.

³³ Jean Stearn, in <http://www.politico.cd/actualite/grands-lacs.html>, consulté, le 05 octobre 2016

Herdt³⁴, se mesure non pas sur base d'une liste *universelle d'arsenal* ou d'une théorie de l'Etat, mais en fonction des attentes de sa *population* ; faute de quoi, son image devient ternie³⁵.

Cette dynamique populaire des attentes déçues a ouvert une brèche à la violence des jeunes qui, à toute occasion de manifestation, ne visent que s'en prendre aux biens, matériels, symboles et agents de l'Etat et de la MONUSCO pour fustiger leurs « complicité » et « passivité » tant décriées. L'ampleur de l'enjeu sécuritaire en présence pousse la communauté locale à retirer sa confiance aux forces régulières, estimant que celles-ci ne peuvent jamais assurer sa sécurité. Cela suscite, dans le chef de cette communauté, l'esprit d'auto-prise en charge sécuritaire, une action estimée salutaire pour soulager sa souffrance ; mais subjectivement interprétée par le pouvoir public comme une véritable moquerie, un acte de sabotage et de haute trahison qu'il faut farouchement réprimer.

Cet antagonisme de frustration ressenti conjointement par les deux camps, les prédispose, à tout moment, à des accrochages qui aboutissent en 2016, aux affrontements entre milices populaires des groupes Mai-Mai dont la plus mobilisée est celle des adeptes de la secte religieuse militaro-politique *Corps du Christ* et l'armée congolaise. Il s'agit, pour reprendre le propos de Phidias Ahadi Senge, du recours à la violence en tant que justification utilitaire³⁶ de défense des intérêts des forces antagoniques dont chacune prétend protéger la population civile ; entre temps, elle occasionne des pertes en vie humaines qui viennent tordre le couteau dans la plaie de la souffrance de la communauté *Yira*. Ceci amplifie davantage la méfiance et l'animosité de la population à l'égard du pouvoir public et de la MONUSCO, une répugnance qui ne profite qu'à la nébuleuse ADF et renforce la faiblesse de l'Etat comme le prouve l'analyse de BUZAN, estimant que la force et la faiblesse des Etats dépendent de leur niveau de stabilité institutionnelle et de leur cohésion sociopolitique interne. Car l'intégration humaine est un préalable à la recherche de la sécurité et la cohésion sociopolitique au sein d'un Etat dépend du degré de la sécurité et de bien-être du citoyen.³⁷

IV. CONCLUSION

Protéger les civils des effets néfastes des carnages et conflits armés à Beni pose de problème de gouvernance sécuritaire : problèmes analytiques impliquant la création et la définition des directives opérationnelles, difficultés contextuelles venant de problèmes liés aux actions guerrières dans la zone opérationnelle, difficultés liées au manque de ressources stratégiques adaptées à l'ampleur du défis sécuritaire à relever par l'armée congolaise, avec l'aide de la MONUSCO dans les opérations menées sur terrain.

La gouvernance sécuritaire est certes, une construction hautement complexe et devrait être étudiée comme telle. L'analyse de la protection des civils doit commencer par mieux comprendre les individus et les groupes qu'il faudra protéger. L'approche de protection de la population liée au pouvoir régalien de l'Etat congolais ne saurait être efficace que si les forces régulières focalisaient leur attention sur la maîtrise des stratégies des entrepreneurs de violences, pour prétendre mieux protéger la population civile en danger physique imminent. La faillite des opérations menées par l'armée congolaise et les forces onusiennes est souvent attribuable à une surestimation de son arsenal sécuritaire humain et matériel, une crise d'anticipation, voire une ignorance de l'adversaire ; interprétées, à tort ou à raison, par la communauté locale comme, soit une faiblesse, soit une complicité du pouvoir congolais et des forces onusiennes en RDC, pour la perpétuation de ces carnages.

En somme, il est essentiel que la jouissance du monopole de contrainte physique légitime de l'Etat congolais intègre dans ses actions, de réelles capacités dissuasives pour rassurer la population qu'elle prétend protéger de sa garantie sécuritaire dans les périmètres de la guerre et restaurer davantage la confiance de ses citoyens. Car Marc Nouschi fait observer à cet effet que : « l'Etat ne peut exister qu'à la condition que les hommes dominés se soumettent à l'autorité revendiquée chaque fois par les dominateurs. Le temps et le politique, sortent de nos jours en crise. Le temps, à l'origine de la tradition, la loi, facteur de rationalité, connaissent, depuis peu, une érosion accélérée ; en faveur de la légitimité charismatique des leaders capables d'enflammer les foules dont la protection patrimoniale reste le principe qui alimente des réseaux clientélistes dans les « zones grises » et les régions instables ».³⁸

³⁴ TOM DE HERDT et al., *A la recherche de l'Etat en RD Congo, acteurs et enjeux d'une reconstruction post-conflit*, Paris, éd. L'Harmattan, 2011, p.23.

³⁵ Charles TILLY, « Réclamer Viva Voce », *Cultures et Conflits*, n°05, printemps 1992, mis en ligne le 07 janvier 2003, consulté le 30 juin 2015. URL : <http://conflits.revues.org/143>, P. 4.

³⁶ Phidias AHADI SENGE, « Violence politique au Congo-Kinshasa 1996-2006 : décryptage d'un mode de participation politique revivifié », in *Annales de l'Université de Goma*, n°2, Vol. 5, 2015, p. 28.

³⁷ Barry BUZAN, *People, strate and Fear : An agenda for international security studies in Post-Cold War Era*, Harvester Press Group, Brighton, 1983, cite par Jean-Jacques WONDO OMANYUNDU, *Op Cit.*, p. 5.

³⁸ Marc NOUSCHI, *Op. cit.*, p. 11.

A l'origine de la contestation de l'Etat, la fin des territoires³⁹. L'asymétrie croissante entre une société plus fluide, plus difficile à appréhender et l'Etat congolais plus rigide, dépourvu d'idéologie de légitimation laissent entrevoir une triple crise : d'identité, d'efficacité et de légitimité. A ces crises de régulation, s'opposent celles du mode structurel de fonctionnement ; c'est cela un Etat au *pouvoir contesté*.

BIBLIOGRAPHIE

- [1]. AHADI SENGE, Ph., « A propos de la remise de la culture au cœur du développement de la République Démocratique du Congo: scruter le rôle de l'acteur politique et de l'agent culturel », in *International Journal of Innovation and Scientific Research*, N°1, vol. 32, 2017, pp. 123-130, disponible sur <http://www.ijisr.issr-journals.org>
- [2]. AHADI SENGE, Ph., « Violence politique au Congo-Kinshasa 1996-2006 : décryptage d'un mode de participation politique revitalisé », in *Anales de l'Université de Goma*, n°2, Vol. 5, 2015, pp. 26-34.
- [3]. AMURI MISAKO, F.D., *Les Milices Mai-Mai au Maniema (Août 1998 - Juin 2003) : Un Mode d’Affirmation politique des Masses rurales ?*, Mémoire de DES (inédit), FSSAP, UNIKIS, 2008.
- [4]. BADIE B. et SMOUTS, M.-C., *Le Retournement du monde. Sociologie de la scène internationale*, Paris, PFNSP, 1995.
- [5]. BLO (Les Dépêches), « La ville de Beni devient la cible privilégiée des attaques des faux ADF. Encore plusieurs morts ce weekend », in *Génocide des YIRA (Nandes)*, disponible sur <http://benilubero.com>, consulté le 07/01/2017
- [6]. BLO, « Déclaration de la-communauté Yira (nande) à Kirumba du 04 au 05 novembre 2016 », in *Kyaghandanda Forum*, <http://benilubero.com>, disponible sur, consulté le 07/01/2017
- [7]. BLO, « Massacres de Beni: La communauté Yira (Nande) prouve au Conseil de Sécurité de l'ONU que Kinshasa est complice et la Monusco incapable... Il faut une enquête internationale et un tribunal spécial! », in *Génocide des YIRA (Nandes)*, disponible sur <http://benilubero.com>, consulté le 11/01/2017
- [8]. BLO, « Nouveau carnage à Beni : le voile est levé, l'ennemi est à l'intérieur de l'armée », in *Génocide des YIRA (Nandes)*, <http://benilubero.com>, disponible sur, consulté le 07/01/2017
- [9]. BOLTANSKI, L., *La souffrance en distance*, Paris, A.- M. Métailié, 1993.
- [10]. BRAUD, Ph., *Sociologie Politique*, 10^{ème} éd., Paris, LDGJ, 2011.
- [11]. BRAUD, Ph., *Sociologie politique*, 8^{ème} éd., Paris, L.G.D.J, 2006.
- [12]. C.R.C, « RD Congo - Beni : Près de 100 morts en moins de 5 mois, une horreur qui n'émeut presque personne », in *Jeune Afrique*, disponible sur <http://www.jeuneafrique.com>, consulté le 30/09/2016
- [13]. Congo Actualité, « Massacres de Beni : vers l'identification de vrais responsables », in <http://www.paceperilcongo.it>, consulté le 19/09/2016
- [14]. Conseil des Résistants Congolais (C.R.C), site déjà consulté
- [15]. COUTAU-BEGARIE, H., *Traité de stratégie*, 6^{ème} éd., Paris, Economica, 2008.
- [16]. FLASH ACTU, « RDC : nouveau massacre à Beni », in *Le FIGARO*, disponible sur <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2016/08/15>, consulté le 30/09/2016
- [17]. Groupe d'Étude sur le Congo, « Qui sont les tueurs de Beni ? », in *Rapport d'enquête*, n°1, Mars 2016.
- [18]. GRUNEWALD, F. et TESSIER, L., « Zones grises, crises durables, conflits oubliés : les défis humanitaires », in *RICR*, n°842, Vol. 83, Juin 2001.
- [19]. Human Rights Watch, « Ituri: "Covered in blood", Ethnically Targeted Violence in Northeastern DR Congo », *Report*, Vol. 15, n°. 11. July 2003
- [20]. Jean Stearn, <http://www.politico.cd/actualite/grands-lacs.html>, consulté, le 05 octobre 2016
- [21]. KAHINDO MUKE, Ch., *La nation ira*, Butembo, éd. ISEAB, 2012.
- [22]. Kyaghandanda Forum, « La communauté Yira réclame que les massacres de Beni soient déclarés comme génocide », disponible sur <http://benilubero.com>, mis en ligne dimanche, 02 octobre 2016, consulté le 07/01/2017
- [23]. La Tempête de Tropique, « Nouveau massacre à Beni, la population en colère », disponible sur <http://7sur7.cd/new/nouveau-massacre-a-beni-la-population-en-colere/>, consulté le 29/09/2016
- [24]. Le Monde Afrique, « Au Congo, l'incroyable impuissance des soldats de l'ONU devant les massacres de villageois », disponible sur <http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/07/01.html>, consulté le 29/09/2016
- [25]. MBA TALLA, M.P., *Emergence, « fragmégration » et perpétuation des rébellions au Congo-RDC (1990-2010). Une politologie des groupes armés*, thèse de doctorat soutenue l'École d'Etudes Politiques, Université d'Ottawa, Canada, 2012.

³⁹ Lire à ce sujet : Bertrand BADIE et M.-C., SMOUTS, *Le Retournement du monde. Sociologie de la scène internationale*, Paris, PFNSP, 1995.

- [26]. MORVAN, H., *Réinventer le quotidien la cohabitation des populations civiles et des combattants maï-maï au Kivu. Analyse d'enquêtes menées à Bunyakiri, Sud-Kivu en République Démocratique du Congo, de janvier à mai 2003*, Suède, Life & Peace Institute, 2005.
- [27]. NOUSCHI, M., *Lexique de géopolitique*, Paris, Armand Colin, 1998.
- [28]. Observateurs, « les massacres de Beni illustrés par des images... d'autres pays africains », disponible sur <http://observers.france24.com>, consulté le 19/09/2016
- [29]. Rapport d'enquête du Congo Research group, « Qui sont les tueurs de Beni ? », n°1, Mars 2016.
- [30]. Rapports mensuels de monitorings sur les violations des droits de l'homme à Beni de 2013 à 2016.
- [31]. THERESE DI CAMPO, « Au Congo, l'incroyable impuissance des soldats de l'ONU devant les massacres de villageois », disponible sur <http://www.lemonde.fr>, consulté le 11/01/2017.
- [32]. TILLY, Ch., « Réclamer Viva Voce », *Cultures et Conflits*, n°05, printemps 1992, disponible sur <http://conflits.revues.org/143>, consulté le 30 juin 2015.
- [33]. TOM DE HERDT et al., *A la recherche de l'Etat en RD Congo, acteurs et enjeux d'une reconstruction post-conflit*, Paris, éd. L'Harmattan, 2011.
- [34]. Tribune Franco-Rwandaise, « Nouveau massacre des populations civiles : état-beni-afd-nalu-adf », In <http://www.rfi.fr/afrique/20160814-rdc> consulté le 19/09/2016
- [35]. WEBER, M., *Économie et Société*, Plon, Paris, 1971.
- [36]. Webmaster, « Le massacre des congolaise en image horribles », in *Vie Nationale*, disponible sur <http://benilubero.com>, consulté le 19/09/2016
- [37]. WILLIAMS, P.D., « Renforcer la protection des civils dans les opérations de maintien de la paix : regard sur l'Afrique », in *Le Centre d'études stratégiques de l'Afrique*, Washington D.C., National Defense University Press, Septembre 2010.
- [38]. WONDO OMANYUNDU, J.J., *Les armées au Congo-Kinshasa. Radioscopie de la Force Publique aux FARDC : Enjeu et défi de la refondation d'une armée nationale et républicaine*, Saint-Légier (Suisse), Monde nouveau / Afrique nouvelle, 2013.

Par Félicien MUSENGE LUKOMBA "Gouvernance sécuritaire à l'épreuve des carnages de Beni (Nord-Kivu) : Réflexions sur les faits de violence dans un Etat contesté." IOSR Journal Of Humanities And Social Science (IOSR-JHSS). vol. 22 no. 12, 2017, pp. 47-56.